

Réf: Dossier N° 142237

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NATURALIS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot  
213 B, 214 B, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURALIS »

Objet : - Vente de produits cosmétiques & compléments alimentaires

- Distribution
- Centre d'appels
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot  
213 B, 214 B, Ilot 09

Dirigeant(s): M JENKAL AZIZ (GÉRANT), M KPATTA LAUBOUET NAZAIRE (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-08443 du 16/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°42355/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

